COMMUNIQUE

Une nouvelle Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance pour l'Agglomération

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) s'est réuni ce vendredi 17 novembre 2023. A l'ordre du jour, entre autres sujets d'échanges, figurait la signature de la nouvelle Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD) à l'échelle de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) pour la période 2022-2026.

Une stratégie territoriale de sécurité et prévention de délinquance pour le territoire

1re agglomération du Grand Est, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) regroupe 39 communes urbaines, périurbaines et rurales, pour 280 000 habitants. Compte tenu du poids démographique et du nombre de communes membres, les enjeux en matière de tranquillité et de sécurité publiques sont majeurs. Les actions portées par l'Agglomération doivent dès lors répondre aux préoccupations des habitants comme des élus de m2A, en améliorant la qualité du vivre-ensemble, en réduisant le sentiment d'insécurité des populations, en contribuant à leur protection et en garantissant leurs libertés.

La prévention de la délinquance se situe au carrefour des politiques de sécurité, des compétences judiciaires, des politiques sociales, de la ville, du logement, du champ scolaire et de la protection des mineurs C'est pourquoi le partenariat entre tous les acteurs locaux est essentiel à la mise en œuvre de ces politiques et est inhérent à la réussite des réponses opérationnelles et des projets communs.

Ainsi, la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD) permet de mobiliser de manière coordonnée l'ensemble des acteurs concernés par les enjeux de sécurité et de prévention de la délinquance, au service d'une efficacité renforcée.

La connaissance du territoire par **l'élaboration d'un diagnostic de sécurité** contribue à identifier les problématiques, puis à agir sur les facteurs de risque en mettant en œuvre des actions adéquates et concertées entre tous les acteurs du territoire.

La promotion et l'animation de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de ses priorités auprès de l'ensemble des partenaires locaux se fait dans le cadre des Conseils Intercommunaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), instance de concertation intercommunale.

En raison de la crise sanitaire, le CISPD de m2A n'avait pu se réunir en séance plénière pour faire le bilan de la précédente stratégie, pour la période 2017-2020. En outre, pour mieux répondre à l'ambition portée par la Stratégie Nationale de Prévention de la Délinquance (SNPD) 2020-2024, le CISPD local a fait évoluer sa gouvernance, pour davantage de proximité, de coopération et d'échanges de bonnes pratiques entre les acteurs locaux, avec un découpage géographique calqué sur celui des conférences territoriales des maires (13 par secteur).

C'est dans ce nouveau cadre de travail que la stratégie a été élaborée pour la période 2022-2026.

Quatre axes d'intervention prioritaires

Les actions prioritaires à mener dans cette nouvelle Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance s'inscrivent dans la continuité de la précédente et répondent aux axes définis par la Stratégie Nationale de Prévention de la Délinquance (SNPD).

Ainsi, la nouvelle stratégie de m2A s'articule autour des 4 axes suivants :

1. **Protéger les jeunes et prévenir la délinquance,**

2. **Prévenir les violences intrafamiliales et les violences faites aux femmes, et aller vers les publics vulnérables,**

3. **Veiller à la sécurité et à la tranquillité publiques par un partenariat fort et en associant la population,**

4. **Renforcer la sécurité routière sur le territoire** : préoccupation majeure des élus de l'Agglomération, cet axe s'ajoute aux attentes nationales.

La déclinaison de ces quatre objectifs en plan d'actions et de mesures doit s'adapter aux particularités et problématiques du territoire de m2A préalablement repérées dans le diagnostic de sécurité. Une large place à l'initiative et au droit à l'expérimentation doit demeurer.

Contact Presse m2A : Orlane Foucault - 06 45 86 16 47 - orlane.foucault@m2A.fr